


CONSTRUISONS
UN AVENIR
POUR LES ENFANTS
DE LA RUE 

Journal de l'association
Casa Alianza Suisse
N°15 - juin 2002

News

Changements au sein du Comité

Emanuel Campos, membre actif de l'Association depuis plusieurs années, a rejoint le Comité lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 24 mai. Bienvenue à Emanuel, qui devient trésorier de l'Association. Par ailleurs, un grand merci à Ali Modarressi qui quitte le Comité et reste membre actif.

Visite de Casa Alianza Suisse sur le terrain

En août, dix mois après son entrée en fonction comme collaboratrice de Casa Alianza Suisse, Myriam Ernst partira trois semaines en Amérique centrale. C'est l'occasion pour elle de visiter les programmes, de rencontrer les responsables locaux et d'assurer sur place un suivi direct des projets financés par Casa Alianza Suisse.

Agenda

- **7 septembre:** sortie à vélo pour les membres de l'association. L'occasion pour le Comité de remercier tous les sympathisants de l'Association en partageant un moment différent et convivial. Pour plus d'informations, se référer à la feuille bleue ci-jointe.
- **Octobre:** prochaine édition du journal. N'hésitez pas à nous contacter pour proposer des thèmes ou participer à la rédaction!
- **Novembre:** «Casa Alianza Suisse: visions d'avenir». En organisant une après-midi d'échanges et de réflexions sur les thèmes importants pour l'Association, le Comité entend donner de manière plus déterminante la parole à ses membres. Plus d'informations suivront dans un prochain courrier.

Conventions internationales: quel impact pour les enfants ?

La 58e session de la Commission des droits de l'homme en mars à Genève, la session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les droits de l'enfant en mai à New York, la 30e session du Comité des droits de l'enfant en juin à Genève, la journée internationale contre le travail des enfants le 12 juin: on dirait que le monde s'active sur le front de l'enfance!

Le Costa Rica, le Guatemala, le Honduras, le Mexique, le Nicaragua: tous ces pays ont ratifié la Convention des droits de l'enfant, la Convention 182 contre les pires formes de travail des enfants et bien d'autres...

Et pourtant... Comment expliquer dès lors qu'un quart du produit intérieur brut du Guatemala soit assuré par le travail d'enfants entre 7 et 14 ans? Pourquoi les ballons de la Coupe du monde 2002 sont-ils encore cousus par des enfants au Pakistan et en Inde? Comment justifier que des enfants meurent en Chine dans l'explosion de leur école, parce qu'au lieu d'étudier, ils fabriquent des feux d'artifice?

Les normes juridiques, en tout cas au niveau international, existent et sont en constante amélioration. Cependant, bien que les Etats signent conventions sur protocoles, ils rechignent parfois à mettre en œuvre des outils nationaux qui permettraient le respect des droits fondamentaux des enfants et la poursuite impitoyable de ceux qui enfreignent ces droits.

C'est pourquoi il faut écouter ce que les enfants ont à nous dire, poursuivre la pression auprès des gouvernements et des organisations internationales, sensibiliser l'opinion publique, nous battre pour changer les choses et faire évoluer les mentalités. Et Casa Alianza a déjà commencé!

MYRIAM ERNST

Un immense merci à Eliane Hauri !

Membre active des premières heures de Casa Alianza Suisse avant de devenir membre du Comité, Eliane Hauri a travaillé 2 ans pour Casa Alianza Guatemala.

D'abord comme volontaire, puis comme employée, Eliane a notamment pris en charge le programme de

développement du volontariat national et international au Guatemala. Elle est aussi restée un contact privilégié de Casa Alianza Suisse en Amérique centrale.

Afin d'achever ses études en relations internationales, Eliane a démissionné de son poste au sein de

Casa Alianza. Mais... qui sait si d'ici peu nous ne la retrouverons pas dans une autre fonction au sein de Casa Alianza? Eliane, nous te remercions du fond du coeur de ton engagement et de ton soutien inconditionnel à ces enfants que tu côtoies tous les jours!

LE COMITÉ

Le 12 juin dernier, a eu lieu la première journée mondiale contre le travail des enfants, concrétisation

La Convention 182 contre les pires formes de travail des enfants

Si la réduction du travail des enfants sous toutes ses formes reste l'objectif à atteindre à terme, la Convention 182 de l'Organisation internationale du travail (OIT) vise en priorité l'élimination des pires formes de travail. Quelles que soient les circonstances et le degré de développement du pays concerné, elles sont moralement inacceptables.

La Convention les identifie comme suit:

- toutes les formes d'esclavage ou pratiques analogues, telles que la servitude pour dettes, la traite et le recrutement forcé ou obligatoire des enfants en vue de leur utilisation dans les conflits armés;

- l'utilisation des enfants à des fins de prostitution ou de pornographie;

- l'utilisation des enfants aux fins d'activités illicites, notamment pour la production et le trafic de stupéfiants;

- tous les travaux susceptibles de nuire à la santé, à la sécurité ou à la moralité des enfants.

En donnant la même définition de «l'enfant» que la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, la Convention 182 interdit que toute personne âgée de moins de 18 ans soit confrontée aux pires formes de travail. Elle précise aussi les mesures que doivent prendre les gouvernements pour les interdire et

les éliminer, comme l'identification des enfants particulièrement exposés, l'aide directe pour la réadaptation des enfants et leur intégration sociale, et l'accès gratuit à l'éducation.

La situation reste néanmoins dramatique. En effet, selon les derniers chiffres publiés par le Bureau international du travail (BIT), 179 millions d'enfants dans le monde sont actuellement touchés par les pires formes de travail.

ELEONORA DEL BALZO

Le texte de la Convention 182 peut être consulté sur notre site www.casa-alianza.ch

Global March 1998, et ensuite ?

Fin mai 1998, à la veille de l'ouverture de la conférence de l'OIT, 10'000 personnes marchent sur Genève pour dénoncer le travail des enfants. La toute jeune Casa Allianza Suisse avait participé à l'événement, notamment en invitant deux anciens enfants de la rue originaires du Honduras. Aujourd'hui, le BIT lance la première journée mondiale contre le travail des enfants, signe tangible d'une volonté de résoudre le problème. Mais entre-temps, que s'est-il passé?

A l'initiative d'une ONG indienne qui travaille pour la libération et la réhabilitation d'enfants en servitude pour dettes, le but de la Marche mondiale 1998 était de «mobiliser des forces dans le monde entier pour protéger et promouvoir les droits de tous les enfants, en particulier le droit de recevoir une éducation gratuite et de qualité, de ne pas être exploité économiquement, de ne pas être contraint à effectuer un travail qui soit néfaste pour son développement physique, mental, spirituel, moral ou social.»¹

Partis en début d'année de Manille, du Cap et de São Paulo, trois groupes d'enfants travailleurs et de militants se sont retrouvés à Genève, après avoir traversé 56 pays. Ils sont arrivés à médiatiser la Conférence internationale sur le travail, dont l'objet était la Convention 182. Adoptée en 1999, elle est entrée en vigueur en novembre 2000. Actuellement, 126 pays l'ont ratifiée.

Parallèlement, les organisateurs de la Marche mondiale sont restés actifs et ont créé l'association Global March, qui a publié dernièrement un rapport sur les pires formes de travail des enfants. Active à travers ses associations régionales, elle veille par exemple à ce que les ballons de football ne soient plus fabriqués par des enfants. Elle va organiser un événement en Italie l'an prochain avec 1000 enfants travailleurs. En Suisse, elle cherche à évaluer la situation sur les pires formes de travail des enfants.

BARBARA HOFER

¹ www.globalmarch.org

des efforts de dénonciation et de la volonté des Etats à résoudre le problème

Casa Alianza Suisse au BIT à la veille de la première journée mondiale contre le travail des enfants

A l'occasion du dixième anniversaire de la lutte contre le travail des enfants et à la veille de la première journée mondiale contre le travail des enfants, le BIT a organisé une soirée spéciale «enfants». Casa Alianza Suisse y a tenu un stand aux côtés d'autres organisations comme Terre des Hommes Suisse, Frères de nos Frères, l'OMS, l'UNICEF, la Global March. Elle a également organisé une rencontre avec Rigoberto Morales, ancien enfant de la rue guatémaltèque et marcheur de 1998.

Qui est Rigoberto ?

Certains d'entre vous ont eu la possibilité de discuter avec lui à l'occasion du lancement de la première journée mondiale contre le travail des enfants. Pour tous les autres, nous l'avons rencontré pour vous!



Rigoberto vient de Guatemala City. Comme beaucoup d'autres enfants, il a quitté sa famille et sa maison où il subissait des violences. Il a vécu deux ans dans la rue, jusqu'au moment où, à l'âge de 11 ans, il est entré dans un centre de crise de Casa Alianza. Il y a trouvé une «aide



Stand de Casa Alianza dans le grand hall du Bureau international du travail

et un appui très forts». Evidemment cela ne remplace pas l'amour maternel et paternel, précise-t-il, mais Casa Alianza l'a aidé à quitter la rue et lui a permis de continuer ses études.

Aujourd'hui, Rigoberto a 21 ans. Dans le cadre de la Marche globale, il se bat contre le travail des enfants en témoignant notamment dans les enceintes internationales. A Genève à l'occasion de la Conférence internationale du travail, il se souvient de la Marche de 1998, lorsqu'en tant que délégué de Casa Alianza, il a retrouvé les autres marcheurs lors des débats sur l'adoption de la Convention 182.

«J'ai d'abord marché avec deux autres jeunes pour représenter de Casa Alianza à travers toute l'Amérique latine», raconte

Rigoberto. Lorsque nous lui demandons quel a été à son avis l'impact des marches de 1998, il sourit: «L'impact a été très grand. Cela a permis de lancer ce nouveau débat en Amérique latine. Certains ont réalisé que ce n'est pas parce que nous faisons des choses par tradition que c'est forcément bon ou juste. Et la Convention 182 a été adoptée. Mais, malheureusement, ça ne suffit pas. Il faut une vraie volonté d'action de la part de ceux qui peuvent changer les choses, les gouvernements». Puis, il ajoute, pensif: «Quand même, si ce travail de sensibilisation permet de ne former rien qu'un défenseur engagé, ça en vaut déjà la peine.»

EDB

Restructuration au Guatemala

Le profil des enfants et des jeunes vivant dans la rue a considérablement changé ces dernières années. De nouvelles drogues, plus nocives, sont consommées, et l'augmentation du nombre d'enfants et de filles-mères qui vivent dans la rue a entraîné une deuxième génération d'enfants de la rue.

Suite à ce constat, il a été décidé de procéder à un renforcement institutionnel et de créer un nouveau «concept d'attention complète aux enfants».

Les initiatives suivantes ont été prises: réduction du nombre de projets résidentiels, renforcement des techniques de résolution des problèmes, renforcement des programmes de réintégration familiale et de soutien juridique, création de programmes communautaires de prévention, centralisation de l'administration, création ou élargissement des infrastructures pour regrouper les projets résidentiels.

Parmi les projets non-résidentiels figurent le centre communautaire, le programme de réintégration familiale,

le programme juridique et le programme de recherche et de rencontres familiales.

Le nouveau concept d'attention complète se décline en plusieurs niveaux. Des thérapeutes aident et soutiennent les enfants dans leur travail sur eux-mêmes. Ceux-ci participent en effet activement à leur propre réhabilitation et développement.

Cette restructuration a conduit à la fermeture progressive de plusieurs centres et au regroupement de certains programmes, ce qui a hélas aussi provoqué plusieurs licenciements. Aujourd'hui, le complexe de la zone 11 est presque terminé. Il abritera 45 filles, les programmes non-résidentiels ainsi que l'administration. Par ailleurs, le centre de Nujuyu, sis à la campagne et qui hébergera en moyenne 70 enfants, est lui aussi bientôt terminé.

BEATRIZ GONZALES

Directrice de la planification, Casa Alianza Guatemala

Traduit par Karen Attal

Recrudescence des meurtres d'enfants au Honduras

La violence au Honduras est actuellement en pleine recrudescence. Alors qu'entre 1998 et 2000 on déplorait déjà plus de 10 meurtres d'enfants par mois, la situation s'est encore aggravée. Le bureau d'aide juridique de Casa Alianza dans ce pays a recensé 27 meurtres durant le mois de mars et 51 en mai. La majorité des victimes a entre 16 et 18 ans.

Tegucigalpa, la capitale, San Pedro Sula et Comayagua sont les villes les plus touchées. Les meurtres sont perpétrés tant par des civils que par des hommes en uniforme, le plus souvent à l'arme automatique. Le scénario classique comprend un véhicule avec à son bord des hommes armés, prêts à tirer de manière indiscriminée sur des enfants tatoués ou aux pantalons flottants, signes distinctifs des membres de gangs. Il peut aussi s'agir de règlements de compte entre bandes rivales. Les auteurs de ces crimes restent le plus souvent impunis.

PHILIPPE BLASER

Décès d'Erick Quijada

Tragique illustration de la violence à l'encontre des enfants de la rue, Erick est décédé des suites de ses blessures, en avril dernier au Guatemala.

Atteint de trois balles dans le dos, Erick était devenu paraplégique et avait bénéficié du fond «Urgence» de Casa Alianza Suisse pour couvrir une partie des frais médicaux. Tous les efforts déployés par les médecins et Casa Alianza n'ont malheureusement pas suffi, Erick Quijada a vu son nom rejoindre la longue liste d'enfants assassinés. Erick, nos pensées émues t'accompagnent.

Enfants d'ailleurs... est le journal officiel de l'association Casa Alianza Suisse.

Il paraît trois fois par année.

Prochaine parution: octobre 2002.

ONT FAIT CE NUMÉRO:

Philippe Blaser, Eleonora del Balzo, Thierry Dominicé, Barbara Hofer, Myriam Ernst, Jérôme von Burg.

DESSINS: Laurence Di Florio

CCP 17 - 674 193 - 3
Casa Alianza Suisse

Casa Alianza Suisse est une association de soutien à l'organisation non gouvernementale Casa Alianza (Covenant House Latin America). Cette dernière se porte au secours des enfants de la rue et vise leur réhabilitation sociale à long terme en Amérique centrale (Guatemala, Honduras, Mexique et Nicaragua).

Adresse: Casa Alianza Suisse, 5 rue du Pré-Jérôme
1205 Genève, Tél. 022 819 88 07

Internet: www.casa-alianza.ch (Suisse)
www.casa-alianza.org (International)

E-mail: info@casa-alianza.ch